



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



No de la résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-BLAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2021

Procès-verbal de la cent cinquantième réunion du conseil d'établissement tenue ce 19e jour du mois d'octobre à 18h30 à l'école Saint-Blaise.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sophie Meunier, présidente, représentante au comité de parents et parent
Hélène Paré, vice-présidente et parent
Karine Bellavance, parent
Stéphanie Lefebvre, parent
Martin Rouillard, parent
Valérie Desmarais, parent
Emmanuelle Coache, enseignante
Marie-Eve Rainville, enseignante
Paskale Vaillancourt, enseignante
Andrée Gagnon-Gendron, professionnelle
Marie-Constance Rouleau, technicienne au service de garde
Marie-Claude Robert, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Aucun

PUBLIC

Aucun

SB 21-22-001

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Emmanuelle Coache à 18h32

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 21-22-002

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphanie Lefebvre et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté en ajoutant les points proposés par Sophie Meunier :



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 21-22-003

- Suivi du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- Calendrier scolaire;
- Info-Parent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SB 21-22-004

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 juin 2021

Il est proposé par Hélène Paré et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

05. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

SB 21-22-005

06. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

6.1 Élection d'un(e) président(e)

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu:

QUE Sophie Meunier soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 21-22-006

6.2 Élection d'un(e) vice-président(e)

Hélène Paré se propose et il est résolu:



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 21-22-007

QUE Hélène Paré soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Élection d'un(e) secrétaire

Andrée Gagnon-Gendron se propose et il est résolu:

QUE Andrée Gagnon-Gendron agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Robert explique les fonctions et pouvoirs du CÉ et dépose un document les présentant.

Les nouveaux membres du conseil (Marie-Ève Rainville, Marie-Constance Rouleau) devront suivre leur formation.

08. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT ET TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS
(art. 70)

Le document de dénonciation d'intérêt est déposé et les membres du conseil d'établissement doivent le compléter et le remettre.

SB 21-22-008

09. CALENDRIER DES RENCONTRES (art. 67)

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté avec la modification suivante :

- Le mardi 28 juin serait probablement changé pour le lundi 27 juin 2021. (À confirmer)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



SB 21-22-009

10. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

QUE Nous attendions avant de prendre la décision afin de voir les considérations futures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 21-22-010

11. RÈGLE DE RÉGIE INTERNE (adoption art. 67)

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu :

QUE nous ajoutions aux règles de régie interne la possibilité de faire des séances à distance au besoin. Nous pourrions aussi éviter les conseils d'établissement lors des jours de tempête en faisant la rencontre par Teams. Il serait important de mentionner aux parents de l'école les dates pour les conseils d'établissement afin d'encourager les parents à assister comme public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42-5e)

Aucun

13. SUJETS D'INFORMATIONS

13.1 Clientèle au 30 septembre 2020

On observe une légère baisse de clientèle. Il y a 161 présents dans l'école, 2 élèves en scolarisation à la maison et 3 élèves inscrit au programme passe-partout. Il n'y a présentement aucun élève EHDAA validé et une trentaine d'élèves ayant un plan d'intervention.

13.2 Activités et sorties (approbation art. 87)

Le calendrier complet des sorties sera présenté lors d'un prochain conseil d'établissement. Une sortie au Théâtre des Deux Rives aura lieu le 24 novembre pour les élèves de 3, 4, 5 et 6^e année.

SB 21-22-011

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



QUE l'activité au théâtre puisse avoir lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3 Services et mesures de soutien offerts aux élèves pour l'année scolaire 2021-2022 (information art. 65)

Voici les services offerts aux élèves de l'école cette année :

- 35 heures d'orthopédagogie (17,5 heures fourni et ajout de service);
- 5 périodes de soutien pédagogique. Le nombre de périodes devrait augmenter vers la mi-octobre;
- 30 heures en éducation spécialisée;
- 5 heures en éducation spécialisée;
- 1 journée en psychoéducation : En raison de l'horaire, le service n'était pas suffisant. La psychoéducatrice a proposé de prendre sa journée en sans solde. En reprenant ce salaire, nous pourrions ajouter une éducatrice spécialisée pendant 20 heures. Le 5 heures sera jumelé au 20 heures afin d'avoir 2 personnes.

13.4 Normes et modalités (information)

Les enseignants complètent présentement les normes et modalités d'évaluation pour l'année en cours. Ils seront remis aux parents dans les prochaines semaines.

13.5 Suivi du projet éducatif et du plan d'action

Nous sommes limités par la COVID, mais nous visons à mettre en place tous les moyens qui y sont inscrits. Le bien-être des élèves est une priorité. Nous en parlerons plus en détails lors du prochain conseil d'établissement.

13.6 Activité cour école

Le lignage a été reporté. Il est possible que cela soit fait uniquement au printemps. Il y a des retards sur les échéanciers dans plusieurs projets. La cour d'école se passe très bien malgré tout. Les enfants s'amuse beaucoup dans le module et ils apprécient d'avoir droit de se mélanger versus l'année dernière.

Un courriel sera envoyé bientôt. Une activité d'inauguration est prévue, mais le 22 octobre (prévu l'année dernière) sera trop tôt pour nous. Un courriel sera envoyé à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au projet de la cour école.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



Un sous-comité de cour d'école sera mis sur pied avec des rencontres prévues pour planifier les prochaines étapes. Il serait intéressant d'informer les parents afin de les motiver à participer aux campagnes de financement (ex : croquis de la phase 2 de la cour d'école).

13.7 Fonds à destination spéciale

13.7-1 Utilisation du fonds à destination spéciale (approbation art. 94)

Seulement l'argent pour l'achat des chandails a été viré avec l'accord des membres du conseil. Ce montant provenait de dons et des profits réalisés en lien avec le tournoi Pierre Larose.

13.7-2 Campagne de financement

Valérie Desmarais est présente afin de proposer les différentes campagnes de financement qui auront lieu cette année et qui seront organisées par les parents de l'OPP:

- Boites spaghetti;
- Midis « pizza »;
- Marché de Noël;
- Bûches de Noël;
- Beignes;
- Possibilité d'un bazar au printemps.

Nous abordons la possibilité de faire une vente de chandails au logo de l'école. Une proposition de demande de soumission pour d'autres produits est demandée. Nous y reviendrons au prochain conseil.

Martin Rouillard aborde le fait qu'il serait intéressant d'offrir des campagnes de financement qui pourraient amener une participation plus large (autre que la famille proche des élèves de l'école).

Il est proposé par Andrée Gagnon-Gendron et résolu :

Que l'OPP puisse organiser ces différentes campagnes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente remercie les membres pour son implication. Elle apprécie beaucoup.

SB 21-22-012



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



15. MOT DE L'OPP

L'OPP nous a parlé des différentes campagnes de financement qu'ils aimeraient mettre en place cette année. Le marché de Noël et le midi pizza sont confirmés. Les autres campagnes de financement sont encore en discussion (boîte spaghetti, vente de bûches de Noël, bazar, vente de beignes...

Beaucoup de parents ont manifesté leur intérêt pour participer à l'OPP. C'est très agréable.

16. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTS

Très belle rentrée qui a été planifiée en juin. L'objectif est vraiment de développer le sentiment d'appartenance de l'école St-Blaise. Il y a eu une tombola à l'école le premier vendredi et cela s'est très bien passé. On s'est concentré sur reprendre l'école en main et bien vivre ensemble avec tout le nouveau personnel de l'école. L'école redevient de plus en plus sereine.

Cross-Country qui a eu lieu en octobre. Les élèves ont adoré et ils ont très bien participé.

Il serait intéressant de véhiculer les bons coups qui ont eu lieu dans notre école avec une section à venir. Cela permettrait de réaliser tout ce qui est fait à l'école. Cela pourrait être présenté lors du spectacle de talents, lors de la rencontre de début d'année et/ ou lors de messages aux parents. Cela permettrait aussi d'améliorer le sentiment d'appartenance des élèves et des parents à notre école.

17. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Cette année c'est beaucoup plus facile comme il n'y a plus de bulles pour les enfants et pour les éducatrices. Les activités sont beaucoup plus agréables. Les enfants ont davantage de liberté.

Il y a 38 élèves réguliers, 2 élèves sporadiques plus ceux qui viennent aux journées pédagogiques. La fréquentation du service de garde est très semblable à l'année dernière.

Thématique des prochaines journées pédagogiques

5 novembre : les robots

19 et 22 novembre : Les sciences et l'espace

18. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



19. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Aucun

20. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a plus d'élections scolaires. Il y a 47 écoles. Chaque école envoie un parent au comité de parents. Le comité est consulté et élit les 5 représentants (un par district). Les 5 représentants élisent 10 personnes pour siéger au conseil d'administration. La hiérarchisation a changé.

21. Varia

21.1 Jeux de la maison :

L'école n'est pas responsable des échanges ou des vols de jouets. À partir d'aujourd'hui, aucun jouet de la maison ne sera utilisé dans l'autobus et au service de garde.

21.2 Plan de lutte :

Un échancier sera présenté au prochain conseil.

21.3 Calendrier scolaire :

Un nouveau calendrier sera envoyé aux parents puisque nous ne voyons pas bien les journées pédagogiques sur la feuille jaune.

21.4 Infos parents:

Sophie Meunier demande d'ajouter le numéro de téléphone et courriel du transport, les conférences pour les parents (8 décembre David Lalonde) et les procédures ainsi que les rappels pour la gestion des symptômes dus à la COVID.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 21-22-013

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sophie Meunier et résolu:

QUE la séance soit levée à 20h45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directrice